

Le dossier de candidature aux concours sur épreuves et aux examens professionnels doit comporter les pièces suivantes

A- pour les candidats fonctionnaires :

- une demande manuscrite de participation ;
- une copie de l'arrêté de nomination ;
- éventuellement, une copie certifiée conforme de l'extrait des registres communaux des membres de l'ALN / OCFLN ou une attestation de fils ou veuve de chahid

B- pour les candidats non fonctionnaires

- une demande manuscrite de participation ;
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme exigé ou d'un titre reconnu équivalent ;
- un extrait d'acte de naissance ou fiche familiale pour les candidats mariés ;
- une attestation justifiant le dégagement du candidat du service national ;
- un extrait de casier judiciaire « bulletin n°3 » ;
- un certificat de toise :
 - 1.66 m pour les candidats,
 - 1.55 m pour les candidates,
- un certificat de nationalité Algérienne
- deux (02) certificats médicaux (médecine générale, phtisiologie)
- un certificat médical (ophtalmologiste) de bonne vision avec une acuité visuelle totalisant 15/10 ème pour les deux yeux sans que l'acuité visuelle minimale pour un œil ne soit inférieur à 7/10 ème)
- deux (04) photos d'identité

II- Dépôt du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard 45 jours après la date de la publication de l'avis de presse dans les quotidiens nationaux, selon le lieu de résidence du candidat à l'adresse suivante :

1. Direction Régionale des douanes Alger – extérieur pins maritime – Alger :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Alger, Boumerdes, Bouira ,Tizi-ouzou, Djelfa ,Blida , Media ,Tipaza et Ain Defla .

2. Ecole supérieure des douanes Oran : Cité Si Redouane – Sénia Oran :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Oran , Mostaganem , Relizane,Mascara Tissemsilt, Tiaret et Chlef .

3. Ecole des Agents de Contrôle des Douanes Bouakel 3eme Batna :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de :Constantine , Mila , Oum El Bouaghi, Batna , Khenchela et Tebesa .

4. Ecole des Officiers de Contrôle des Douanes Hadjar Eddiss Annaba :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de :Annaba , el Taref , Skikda , Souk-ahras et Guelma.

5. Direction Régionale des Douanes de Tlemcen Boulevard Akid Lotfi Tlemcen .

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Tlemcen ,Sidi Bel Abbes ,Ain Temouchent, et Saida.

6. Direction régionale des douanes de Setif Cité Financiere 600 logements Setif :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Setif , Bourdj Bou Arrérdj , Bejai ,M'sila et Jijel .

**7. Direction Régionale des Douanes de Bechar Mer Neger
Bechar :**

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Bechar ,Tindouf ,Adrar ,Naama et El Bayadh .

**8. Direction Régionale des Douanes d'Ilizi : Rue Ain El kors
Ilizi**

Pour les candidats résidant dans la wilaya d'Ilizi .

9. Direction Régionale des Douanes de Tamanrasset :

Pour les candidats résidant dans la wilaya de Tamanrasset ,

**10. Ecole des Officiers des Brigades des Douanes Mekhadma
Ouargala :**

Pour les candidats résidant dans les wilayas de Ouargla , Ghardaia , El Oued et Biskra .

*** Votre dossier de candidature peut être rejeté aux motifs suivants :**

- Dossier incomplet ;
- Niveau scolaire insuffisant ;
- Antécédents judiciaires ;
- Toise insuffisante ;
- Dépassement d'âge ;
- Dépôt du dossier après clôture des inscriptions;
- L'envoi du dossier par voie postale ;
- Inapte, sursitaire, attestation provisoire du service national ;

Mon dossier a été rejeté, que dois-je faire ?

- Vous avez la possibilité d'introduire un recours auprès de la commission de recours de chaque centre de dépôt de candidature.
- Ce recours doit être introduit au moins 10 jours avant la date d'examen.
- Bien entendu les candidats non retenus sont préalablement informés du motif du rejet de leur candidature.
- Les candidats ayant déposé leur dossier de candidature et n'ont pas fait l'objet d'un rejet recevront une convocation pour concourir.
- La date et le lieu d'examen seront portés sur la convocation.
- Les résultats du concours seront portés à la connaissance des candidats par voie d'affichage.
- Ne seront convoqués pour subir la formation que les premiers classés par ordre de mérite et selon le nombre de poste budgétaire ouvert.

Concours sur épreuves

1 / Programmes du concours sur épreuve pour l'accès au grade d'officier de contrôle.

A / Epreuves écrites d'admissibilité :

1 – culture générale :

Histoire de l'Algérie contemporaine

Le problème de l'eau dans le monde

La protection de l'environnement

La politique de l'emploi en Algérie

La civilisation musulmane

La géographie et l'économie de l'Algérie

L'histoire du Maghreb arabe

Les problèmes de développement économiques et sociaux en Algérie

Les organisations internationales

Réformes économiques en Algérie

Le système politique Algérien

2 – Droit ou économie :

Les sources du droit

Le droit subjectif et le droit objectif

La hiérarchie des lois

Le droit commun et le droit privé

Les droits d'auteur et propriété intellectuelle

Les régimes constitutionnels

Le principe de séparation des pouvoirs

Les modes de scrutin

Les parties politiques

La responsabilité civile

Les contrats

Les actes de l'administration

Le contentieux administratif

Les courants de la pensée économique
Les régimes économiques
Les mécanismes de l'économie de marché
Le commerce international
La balance commerciale et la balance des paiements
Les politiques de développement économique en Algérie
La structure de l'économie Algérienne
La dette extérieure de l'Algérie

3 – Finances publiques

Les règles et principes d'élaboration du budget de l'état
Les recettes et dépenses publiques
L'exécution du budget de l'état
L'ordonnateur et le comptable public
La politique monétaire et la politique budgétaire
La fiscalité locale
Le code des marchés publics
Le contrôle des finances publiques

B – Epreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours

2 / Programme du concours sur épreuve pour l'accès au grade d'officier des brigades

A / Epreuves écrites d'admissibilité

1- culture générale :

- L'histoire de l'Algérie
- La civilisation musulmane
- La géographie et l'économie de l'Algérie
- L'histoire du Maghreb arabe

- Les problèmes de développement économiques et sociaux en Algérie
- Les nouvelles technologies de l'information et la communication
- La protection de l'environnement
- Le problème de l'emploi en Algérie

2. Histoire et géographie ou économie générale :

- l'état ottoman
- les deux guerres mondiales
- la société des nations et l'organisation des nations unies
- la guerre froide
- le nouvel ordre mondial
- la guerre de libération nationale
- les régimes économiques
- les secteurs économiques
- les acteurs économiques
- les moyens de production
- les opérations économiques : la production, la distribution, la consommation, l'épargne et l'investissement
- le monde arabe : démographie et économie
- le continent américain : démographie et économie
- le continent asiatique : démographie et économie

3 . - Mathématiques :

- La théorie des ensembles
- Les suite
- Les nombres complexes
- Les fonctions : numériques, logarithmiques, exponentielles
- Les équations
- Les inéquations
- Les statistiques et les probabilités

- Les combinaisons

B – Epreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours

3 / Programmes du concours sur épreuve pour l'accès au grade d'agent de contrôle.

A/- Epreuve écrite d'admissibilité

1. culture générale

- histoire de l'Algérie
- la civilisation musulmane
- la géographie et l'économie de l'Algérie
- l'histoire du Maghreb arabe
- les problèmes de développement économiques et sociaux en Algérie
- les catastrophes naturelles

2. Histoire et géographie ou économie générale :

- l'état ottoman
- les deux guerres mondiales
- la société des nations et l'organisation des nations unies
- la guerre froide
- le nouvel ordre mondial
- la guerre de libération nationale
- les régimes économiques
- les secteurs économiques
- les acteurs économiques
- les moyens de production
- les opérations économique : la production, la distribution, la consommation, l'épargne et l'investissement
- le monde arabe : démographie et économie
- le continent américain : démographie et économie

- le continent asiatique : démographie et économie

B – Epreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours

Epreuve des concours externes

1. Grade d'officier de contrôle :

1 – Epreuve de culture générale portant sur un sujet à caractère politique , économique ou social, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

2 – Epreuve de droit ou d'économie, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

3 – Epreuve de finances publique portant sur un sujet à caractère politique , économique ou social, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

– Epreuve orale d'admission : consistant en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours, durée : 30mn, coefficient : 02

2- Grade d'officiers des brigades :

– Epreuve de culture générale portant sur un sujet à caractère politique , économique ou social, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

– Epreuve d'histoire et de géographie ou d'économie générale conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

– Epreuve de mathématiques, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

– Epreuve orale d'admission : consistant en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours, durée : 30mn, coefficient : 02

3 – Grade agent de contrôle :

– Epreuve de culture générale portant sur un sujet à caractère politique , économique ou social, conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

– Epreuve d'histoire et de géographie ou d'économie générale conformément au programme , durée : 03h 00, coefficient : 03 (note éliminatoire 6/20)

- Epreuve orale d'admission : consistant en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours, durée : 30mn, coefficient : 02